



PRIX DU COLLÈGE DES ENSEIGNANTS D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE Année 2026

OBJECTIF GENERAL

L'objectif de ce Prix est de promouvoir et récompenser les travaux dans le domaine de la pédagogie en Anatomie et Cytologie Pathologiques.

Le montant de ce Prix est de **500 euros**. Il récompensera :

- un travail à visée pédagogique,
- mené dans le domaine de l'Anatomie Pathologique,
- par un interne, un assistant, ou un jeune pathologiste (< 35 ans)

Il peut s'agir d'un travail qui a été finalisé en 2024 ou 2025 ou d'un travail en bonne voie de finalisation. Les travaux moins avancés pourront être pris en considération selon leur potentiel et leur originalité. Les projets non encore débutés ne sont pas éligibles au Prix.

Un Jury sous l'égide du CoPath sera chargé de sélectionner 3 à 6 candidats pour une présentation lors de l'Assemblée Générale du CoPath qui aura lieu le vendredi 26 Juin 2026 à Paris. Parmi ces candidats, le jury aura également choisi le bénéficiaire du Prix.

A noter cette année qu'est organisée pendant les Assises de Pathologie du Touquet des 11 et 12 juin une session "Les jeunes pathologistes ont du talent". Un appel à communications spécifique sera réalisé par l'AIP-DF et il est convenu entre le CoPath et l'AIP-DF que les travaux portant sur une thématique en lien avec la pédagogie devraient être préférentiellement orientés vers le Prix Innovation Pédagogique du CoPath, et que les travaux hors pédagogie pourront être naturellement orientés vers la session des Assises.

MODALITES

Le dossier complet devra être envoyé au plus tard le lundi 23/03/2026 à philippe.bertheau@gmail.com **et à** charles.lepine@chu-nantes.fr

Ce dossier (voir ci-dessous) consiste **en un seul fichier**, adressé au **format pdf**, comprenant :

- Une fiche administrative,
- Un exposé du travail.

Les candidats seront informés de la décision du Jury par retour de mail **au plus tard le 15/05/2026**.

Les 3-6 candidats retenus et qui se déplaceront à l'Assemblée Générale du CoPath auront leurs frais de transports (train, classe économique) pris en charge ainsi que la collation du vendredi midi. Le Prix de la meilleure présentation de 500€ sera remis pendant cette Assemblée Générale.

FICHE ADMINISTRATIVE

1- Pathologiste demandeur (interne, assistant, pathologiste < 35 ans)

Nom, Prénom :

Statut (interne / assistant / autre) :

Adresse professionnelle :

E-mail :

2- Titre du travail

EXPOSÉ DU TRAVAIL

1- Titre du travail

2- Résumé du travail (250 mots maximum)

3- Exposé synthétique du travail (4 pages maximum)

- Contexte
- Objectifs
- Méthodes (public concerné, méthode pédagogique...)
- Résultats
- Discussion / Perspectives